

Assemblée générale des délégués

Accompagner les élèves dans leur mission de délégué

Objectifs de la formation

- Donner aux élèves élus les moyens d'exercer leur rôle dans les différentes instances (CA, commission permanente, conseil de discipline, CVL/CVC, CESC, commission de fonds social, commission hygiène et sécurité)
- Aborder certains thèmes comme : le civisme (droits/devoirs, citoyenneté), la communication, la connaissance de l'établissement, son projet, ses personnels, le rôle du délégué, le fonctionnement des instances, l'exercice de sa fonction...

Organisation

- L'AG des délégués peut avoir lieu au sein de l'établissement ou dans un lieu extérieur
- Plusieurs réunions réparties sur l'année scolaire ou lors d'un stage de quelques jours (on peut s'appuyer sur la semaine de la démocratie scolaire)
- L'AG s'appuie sur les compétences internes à l'établissement (CPE et enseignants) et sur des partenaires extérieurs (ligue de l'enseignement, CEMEA, FOEVEN par exemple).